



VISITES ET DECOUVERTES

VISITE GUIDEE

FORT DE VAISE FONDATION RENAUD

Vendredi 15 Novembre 2024



Profitez d'une visite d'un ancien fort militaire de la première ceinture de fortifications de Lyon : son histoire, sa construction, sa sauvegarde par les frères Renaud

Ce Fort stratégique, considéré comme le moins important par sa taille, il n'hébergeait que 60 hommes, complétait les forts [Saint-Jean](#) et [Loyasse](#).

L'alignement de ces forts créait une barrière militaire sur la [Saône](#), cours d'eau susceptible d'être utilisé par l'ennemi pour entrer dans [Lyon](#).

En [1968](#), Louis Pradel, maire de Lyon entreprend une vaste opération de voirie permettant la création de l'actuel boulevard [Saint-Exupéry](#) et menace de destruction le Fort. En 1970, les frères Renaud (Serge et Jean-Jacques), tous deux amoureux du patrimoine le rachètent à la ville pour le restaurer.

Rendez-vous : 10h15 précises dans le jardin du Fort de Vaise devant les statues du jardin à l'entrée
27, Bd Saint Exupéry
69009 LYON

Accès : en transport en commun : station Valmy (ligne D) et bus 90 arrêt Fort de Vaise les carriers ou en voiture (covoiturage), parking sur place ou sur le boulevard.

Durée de la visite : 1h30 + exposition d'artistes chinois, en résonnance avec la 17^{ème} biennale de Lyon art contemporain suivie d'un moment d'amitié autour d'une plancha (libération de la salle à 13 h précises)

Forfait : 15 euros par personne incluant l'entrée, l'exposition, les frais de guide et la plancha.

Groupe limité à 25 personnes par ordre de réception des inscriptions par mail à Catherine Ducottet : cat.ducottet@free.fr

La confirmation de votre inscription accompagnée de votre chèque de 15€/personne devront être déposés dans la boîte de SDL avant le 6 novembre.

Catherine DUCOTTET 06 85 41 13 39 ou Monique TRIBOLLET 06 09 26 01 25

BULLETIN D'INSCRIPTION

Boite aux lettres Saint Didier Loisirs rue de la chèvre – 69370 St Didier au Mont d'Or.

Mr et/ou Mmes'inscrive(nt) pour la visite guidée du Fort de Vaise

Nombre de personnesx15€ =.....

N° portable :

Adresse Email

- « *Chaque participant exerce l'activité sous sa propre responsabilité, doit avoir les aptitudes nécessaires et avoir souscrit une assurance personnelle Responsabilité Civile, accidents de la vie et assistance. Un responsable d'activité peut refuser l'inscription d'un participant s'il estime qu'il n'a pas les aptitudes nécessaires* »
- « *Nous vous informons que les photos prises au cours de l'activité ou de la sortie peuvent être diffusées sur notre site internet* »,